



Publié par le Centre International de
Référence pour les droits de l'enfant privé
de famille (SSI/CIR)

BULLETIN

ÉDITORIAL

En dépit du fait qu'une adoption peut être conclue avec succès, les échecs de l'adoption peuvent malheureusement se produire. Une crise de l'adoption peut être extrêmement difficile et pénible pour toutes les parties concernées, en particulier pour l'enfant adopté et la famille adoptive.

Bien que la recherche sur l'échec de l'adoption ait considérablement progressé ces dernières années, les cas où la relation parent-enfant est rompue mais où l'adoption n'a pas été légalement dissoute (dissolution de l'adoption) ou ceux où l'adoption prend fin avant d'être finalisée (interruption de l'adoption), ne sont pas systématiquement enregistrés et, bien souvent, ne sont pas abordés et discutés de manière appropriée. En outre, un nombre important de familles adoptives sont confrontées à des difficultés relationnelles significatives, ce qui indique une zone grise (crises dans l'adoption) entre la réussite et l'échec de l'adoption.

En effet, l'échec de l'adoption est une question complexe. Mais elle ne doit être considérée ni comme une fatalité ni comme un tabou. Le présent Bulletin nous permettra d'approfondir cette question en analysant les résultats d'une récente enquête d'enquête en Italie et d'une recherche portant sur la rupture dans l'adoption internationale, ses risques et ses effets.

Il est important que les discussions sur l'instabilité de l'adoption aient lieu et qu'un soutien adéquat soit apporté à tous ceux qui ont été affectés. Promouvoir une culture de pratiques fondées sur des données probantes dans le domaine de la parentalité positive et donner une voix et une visibilité aux adoptés peuvent contribuer à améliorer les réponses politiques sur cette question et, plus largement, sur la protection de l'enfance ainsi que le renforcement et le soutien des familles.

Nous vous encourageons également à compléter la lecture de ce Bulletin par d'autres ressources du SSI/CIR sur ce sujet, telles que notre fiche de formation N°51 ([disponible ici](#)), notre Bulletin N° 217 (décembre 2017) ([disponible ici](#)), notre Manifeste pour une éthique de l'adoption internationale ([disponible ici](#)) et notre publication : Apprendre des échecs de l'adoption internationale ([disponible ici](#)).

L'équipe du SSI/CIR
Avril 2023



Service Social International - Secrétariat Général
32, Quai du Seujet
Genève 1201 Suisse

www.iss-ssi.org
+41 22 906 77 00

Pour plus d'informations : irc-cir@iss-ssi.org

Tous droits réservés.

Toutes reproductions, copies ou diffusions de cette lettre d'information ou d'une partie sont soumises à l'approbation préalable du SSI/CIR et/ou de ses auteurs.